

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 3422

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MAHFoud RACHID

Date de naissance : 10.10.1957

Adresse : Lot SALSABILA 2<sup>e</sup> DAZEMMOUR

Tél. 06 61 41254 UN Total des frais engagés : ..... Dhs

**DIKCHRAIBI H.karim**

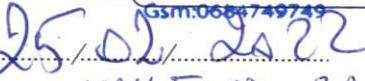
Chirurgien Ophtalmoplogiste

Angle Route d'Azemmour et Bd Sidi

Abderrahmane Hay Hassani-Casablanca

Tél:0522904750-Tél/Fax:0522915602

GSM:06644749749

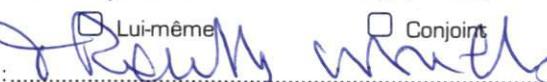
Cachet du médecin : 

Date de consultation : 25/02/2022

Nom et prénom du malade : MAHFoud RACHID

Age : 60/10/1957

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : 

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 10/02/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relèvement des Actes
26/02	PZ	2500	Dr CHRAHID Karim Chirurgien Dentiste Angle Route d'Azemmour Casablanca Abderrahmane Hay Hassan 1002 Tel: 0522904750 - 0522904749 Gsm: 0684175749	
27/02				

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	25/10/2022	144,10

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

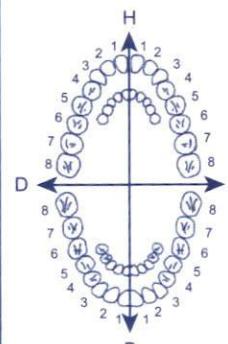
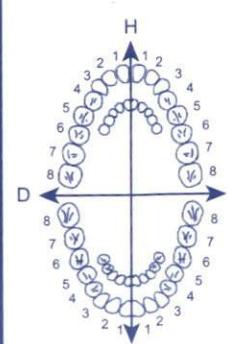
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	05/03/22	1 monture optique diernes progressifs photogris anti-lumière blue				800,00 7800,00 T. 8600,00 dh

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000	B	00000000	
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# CABINET d'OPHTALMOLOGIE

Dr. CHRAIBI H. Karim  
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX  
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE  
Ancien Chef de Clinique des Hopitaux de BORDEAUX  
Ancien Attaché des Hopitaux de BORDEAUX  
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie  
Membre de l'AMERICAN ACADEMY of Ophthalmology

الدكتور الشرابي ح. كريم  
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا  
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو  
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون  
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

25 FEV. 2022

CASABLANCA, LE

Dr. H. Karim  
144.10

Mohamed Jnabli  
W. Jnabli

R. Almehdi



Dr. CHRAIBI H. Karim  
Cabinet d'Ophtalmologue  
Angle Bd. Sidi Abderrahmane et Bd. Sidi  
Azemour - Casablanca - Maroc  
Tél. : 0522 91 56 02 - Fax : 0522 91 56 02

IMMEUBLE COMMUNAL HAY HASSANI, ANGLE Bd. Sidi Abderrahmane ET ROUTE d'AZEMOUR, ENTRÉE B  
2<sup>ÈME</sup> ÉTAGE APP. N°1 - 20230 CASABLANCA - TÉL. : 0522 90 47 50 / 0684 749 749  
TÉL./FAX : 0522 91 56 02 - E-MAIL : CABINET@KARIMCHRAIBIH.COM

# CABINET d'OPHTALMOLOGIE

Dr. KARIM H. CRAIBI  
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX  
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE  
Ancien Chef de Clinique des Hopitaux de BORDEAUX  
Ancien Attaché des Hopitaux de BORDEAUX  
Membre de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'OPHTHALMOLOGIE  
Membre de l'AMERICAN ACADEMY of OPHTHALMOLOGY

الدكتور الشرايبه ح. كريم  
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا  
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو  
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون  
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

25 FEV. 2022

CASABLANCA, le

Moussad

Rabeh

Jeux Jeux Raspail &  
Uncaselle (for the Lumine Blue)



OS (75-45) +1,75

OD (85-1) +2

OS +2,75 soft -

IMMEUBLE COMMUNAL HAY HASSANI, ANGLE BD. SIDI ABDELLAHMANE ET ROUTE D'AZEMOUR, ENTRÉE B  
2<sup>ÈME</sup> ÉTAGE Appr. N°1 - 20230 CASABLANCA - TÉL. : 0522 90 47 50 / 0684 749 749  
TÉL./FAX : 0522 91 56 02 - E-MAIL : CABINET@KARIMCRAIBIH.COM

# pharma

---

## OPTIQUE

### FACTURE

FACTURE N° : **52/2022**

CLIENT : **MAHFOUD RACHID**

DATE FACTURE : **05/03/2022**

<b>DESIGNATION</b>		<b>PRIX TTC</b>
Montures :	<u>1</u> <b>OPTIQUE</b>	800,00 DH
Verres :	<u>OG1</u> <b>PROGRESSIFS ORGANIQUES PHOTOGRIS ANTI LUMIERE BLUE</b>	3 900,00 DH
	<u>OD1</u> <b>PROGRESSIFS ORGANIQUES PHOTOGRIS ANTI LUMIERE BLUE</b>	3 900,00 DH
<u>Nomenclatures :</u>		
OD : +1.75 (-0.50 à 75°) , Add = +2.75 , Prisme = +0.00		
OG : +2.00 (-1.00 à 85°) , Add = +2.75 , Prisme = +0.00		

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE

**HUIT MILLE SIX CENTS DIRHAMS**

**Total TTC :** **8 600,00 DH**

**Total HT :** **7 166,67 DH**

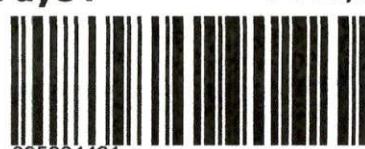
**TVA 20% :** **1 433,33 DH**

**Frais de Timbres :** **0,00 DH**

PAYE PAR CHEQUE

**Montant Total Payé :** **8 600,00 DH**

PHARMA OPTIQUE  
Opticienne Optométriste Diplômée  
735, Bd Yacoub El Mansour  
Rés Al Anfal - Casa  
Tél 05 22 36 85 76



095004461